

Évaluation – Les premières civilisations : Mésopotamie et Égypte

Naissance de l'écriture, des États et des villes

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 6^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Vocabulaire des deux civilisations

(4 pts)

- a) Qu'est-ce qu'une **cit**é-État ?
- b) Qu'est-ce que l'**irrigation** ?
- c) Qu'est-ce que la **momification** ?
- d) Que veut dire **polythéiste** ?

Exercice 2 – Chronologie des deux civilisations

(4 pts)

Quatre repères, dans le désordre : unification de l'Égypte · Code d'Hammourabi · écriture cunéiforme · grande pyramide de Gizeh.

- a) Classe-les du plus ancien au plus récent, avec leur date approximative.
- b) Lequel marque le début de l'Histoire ? Pourquoi ?
- c) À quel millénaire av. J.-C. appartient le Code d'Hammourabi ?
- d) Indique, pour chaque repère, la civilisation concernée.

Exercice 3 – Vrai ou faux, à justifier

(4 pts)

- a) « Les hiéroglyphes égyptiens sont une copie de l'écriture cunéiforme. »
- b) « Le Code d'Hammourabi a été gravé sur des tablettes d'argile. »
- c) « Les pyramides servaient de palais au pharaon pendant sa vie. »
- d) « En Mésopotamie, l'écriture a d'abord servi à écrire des récits et des poèmes. »

Exercice 4 – Comparer la Mésopotamie et l'Égypte

(4 pts)

- a) Quel fleuve (ou quels fleuves) pour chacune des deux civilisations ?
- b) Quelle organisation politique pour chacune ?
- c) Quelle écriture pour chacune, et sur quel support ?
- d) Cite deux points communs entre les deux civilisations.

Exercice 5 – Étude de document

(4 pts)

« Si un homme a crevé l'œil d'un homme libre, on lui crevera l'œil. Si un maçon a construit une maison et que cette maison s'écroule et tue son propriétaire, ce maçon sera mis à mort. » — extrait adapté du Code d'Hammourabi, vers 1750 av. J.-C.

- a) Qui a fait graver ce texte, et dans quelle ville régnait-il ?
- b) Quel principe de justice la première phrase applique-t-elle ?
- c) Que montre la seconde phrase sur les domaines réglés par ce code ?
- d) Pourquoi le fait d'écrire les lois est-il un progrès pour les habitants ?

Bon courage !